commissaire de police, à qui l'enfant fit des aveux. Il avait caché l'argent volé dans un trou, près du mur de la ferme Piluquet. Emile Prévost a été arrêté. Il est bon d'ajouter que déjà la commune de Croix avait sollicité son internement dans une maison de correction, en raison de sa mauvaise conduite.

Wasquehal. — *L'identité d'un noyé établie.* — Nous avons dit, dans notre dernière édition, que le cadavre d'un inconnu avait été retiré lundi matin du canal, au hameau du Capreau, et envoyé à la morgue de Wasquehal. Grâce au signalement que nous en avons donné, le cadavre a été reconnu par des habitants du hameau de l'Allumette, où il travaillait, pour être celui du « Petit Léon », dit *Flamin*, ouvrier de passage chez M. Poitier, horticulteur. On ignore son véritable nom. « Petit Léon » avait disparu depuis huit jours.

Hem. — *Le Carrousel.* — Lundi, malgré le mauvais temps, a été couru, la deuxième carrousel. Le cortège qui devait partir du « Petit Lannoy » n'ayant pas eu lieu, les inscriptions ont été faites sur le lieu même du carrousel. 68 cavaliers y ont pris part; voici les noms des lauréats :

MM. 1. Auguste Vernest, de Roubaix; 2. J.-B. Castel, à Hellemmes; 3. Paul Six, à Tourcoing; 4. Alfred Delattre, à Hellemmes; 5. Louis Carrette, à Lys; 6. Louis Delcourt, à Flers; 7. Auguste Mession, à Sailly; 8. Pierre Franchomme, à Hem; 9. Jules Lesaffre, à Comines; 10. Louis Lemaire, à Aochy.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 1[illegible]0; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Bucrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126; chez M. E. Duforest, rue Cornelille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

PLAIES DE TOUTE NATURE Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH Flament. Ph. à Lourches (Nord). 2,50 *franco*, et toutes pharmacies. 79677—[illegible]

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE A VAPEUR REUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Exploits de concerts. — Lundi, vers six heures et demie du soir, les filles Adèle et Sophie Delfrennes revenaient de Roubaix, accompagnées de Gustave Devlaeminck, quand elles furent insultées par trois jeunes gens ivres. Celui-ci, les frères Louis et Henri Mulliez, et Alfred Bocock qui, après avoir passé au conseil de révision à Roubaix, regagnaient leur domicile.

Le premier ayant saisi Sophie Delfrennes par les bras, Devlaeminck intervint, d'où une bagarre générale, au cours de laquelle des horions ont été distribués de part et d'autre.

Les premiers maires de Tourcoing

Les derniers échos de la fête commémorative de la Bataille de Tourcoing n'étant pas encore éteints, nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques documents de l'époque :

A la première élection municipale du 25 janvier 1790, faite en vertu des décrets de l'Assemblée Constituante du 22 décembre 1789, M. Philippe-Joseph Desurmont (1) fut nommé maire de Tourcoing, et parmi les douze officiers municipaux qui composaient le conseil général de la commune, nous trouvons les noms de M. Pierre Motte-Florin, qui fut élu maire aux élections du 13 novembre 1791, confirmées par celles des 1, 2, 3 février 1792, et de M. Louis Desurmont, qui le fut ensuite le 25 novembre 1792 et était en fonctions lors de la *bataille de Tourcoing* le 18 mai 1794.

Mais à cette époque troublée la popularité n'était pas de longue durée et la Loi des suspects qui encourageait les délations les plus odieuses, remplissait les prisons de Lille des plus honnêtes citoyens de Tourcoing et de Roubaix.

Les deux maires MM. Motte-Florin et M. Louis Desurmont ne furent pas épargnés et tous deux successivement arrêtés comme suspects payèrent de leur liberté le dévoûment qu'ils avaient témoigné à leur ville natale.

Sur l'ordre des représentants du peuple Chasles et Isoré on incarcérait à Lille les notables habitants de Roubaix MM. Brédart-Desaint, Duhamel, Cornille, Denis Lezaire, Bulteau, Boyaval, Delobecque, Lehembre, Grimonprez, Descat, arrêtés comme suspects. Les arrestations se faisaient avec tant de facilité et de précipitation que souvent le Comité révolutionnaire de Lille était obligé de demander à ceux de Tourcoing et de Roubaix le motif de l'arrestation des prisonniers. Enfin pour écarter du conseil des autorités les membres dont la tiédeur ne répondait pas aux impatiences des Jacobins, deux commissaires délégués par le représentant du peuple Florent Guyot venaient épurer les municipalités, les notables, ainsi que le Comité de surveillance et le Comité révolutionnaire. Le 27 novembre 1793, M. Motte-Florin, ancien maire de Tourcoing, son frère M. Motte-Clarisse, furent arrêtés et incarcérés à la citadelle de Lille.

Voici copie d'une des protestations qu'ils adressèrent aux représentants du Peuple :

» Citoyens représentants du Peuple dans le département du Nord.

» Citoyens,

» Dans une pétition qui vous fut présentée le 14 courant, il » vous fut observé que depuis le 7 Frimaire (27 novembre » 1793), nous étions dans les prisons de la citadelle, que nos » prétendus griefs n'étaient d'être nommés deux frères membres » d'un même comité de surveillance et d'avoir deux frères prê» tres, sortis, d'après la Loi, du territoire de la République...

» Sur ce il vous fut observé que nous n'avions nullement » cherché à être membres dudit comité que n'est un crime » d'être nommés deux frères membres d'un même comité, ce » crime regarde les nominateurs mais non pas les personnes » nommées, que d'ailleurs nous n'avions encore fait aucune » fonctions, que nous n'étions pas encore installés et que nous » nous soumettions volontiers à être remplacés.

» Il vous fut également observé que nous avions réellement » deux frères, sortis, d'après la Loi, de la République vers le » 5 ou 6 septembre 1791; mais que ces prêtres étaient nageurs » nos enfants, séparés de tout intérêt de tout rapport quelcon» ques avec leurs parents, sortis du sein de leur famille de» puis 25 ans; que si cette seule circonstance était un délit, ce délit » était personnel.

» On ajoutait, en outre, que nous étions Chefs de 4 manu» factures très étendues, que notre incarcération les interrom» pait tout à fait; que de la 600 pauvres restaient inactifs et » venaient à la charge de la Commune, que dans ces manufac» tures l'on disposait les matières nécessaires pour les Bas de » la Troupe, que nos engagements n'auraient pu être remplis.

» Nous sommes depuis informés que, d'après un Conseil épu» toire tenu dans une assemblée générale de la Commune » on a reçu, par une députation expresse, des certificats » authentiques sur notre civisme et sur notre attachement » inviolable aux intérêts de la République Française.

» Vous devez aussi, Citoyens Représentants, avoir reçu une » pétition signée du Corps Municipal, du Comité de Surveil» lance qui vous réclamaient au nom du peuple entier.

» Enfin nos ennemis sommes tellement forts de notre innocence que » nous croyons qu'il n'y aura aucune dénonciation signée contre » nous; qu'en conséquence notre arrestation ordonnée par La » Valette est purement arbitraire.

» Nous sentons à merveille, citoyens représentants, que » l'étendue, la nouveauté, l'importance des occupations que, » vous avez à remplir, vous permettent à peine de vous occu» per de nous, mais un seul instant suffit pour que vous soyez » convaincus de notre innocence, et que vous rendiez la liberté » à ceux qui se croient dignes d'en jouir. Telle est l'attente » des citoyens représentans, de » Vos Concitoyens :

» MOTTE-FLORIN, J.-F. MOTTE-CLARISSE.

» Quant aux deux Citoyens Nicolas-François Duprés et Joseph » Marie Duprés, ils ne sont ni membres du Comité de surveil» lance, et n'ont point de parens prêtres et croient que leur » arrestation est une méprise. »

Le 14 mai 1794, après 5 mois de détention, quatre jours avant la Bataille de Tourcoing, M. Motte-Florin et Motte-Clarisse furent rendus à la liberté par l'arrêté suivant :

« Au nom du Peuple Souverain,

» Lille, le 25 Floréal, an 2me de la République une et indivisible. Le Représentant du Peuple près l'Armée du Nord,

» Vu les pétitions d'un Citoyen Motte-Florin, habitant la Commune de Tourcoing et en arrestation à la Citadelle de Lille » les différentes attestations données sur son civisme par toutes » les autorités publiques de cette Commune et l'avis du Comité » révolutionnaire de Lille;

» Arrête, que ledit Citoyen est mis en liberté et que le » Concierge de la Maison d'arrêt où il est détenu lui en ouvrira » les portes à la présentation du présent arrêté.

» Signé : FLORENT GUYOT.

» Pour copie conforme aux Registres,

Ivoy, attaché aux Représentans. »

(1) Nous respectons l'orthographe actuelle de ce nom; mais, sous la Révolution, il s'écrivait de Darmont. Cette famille portait d'azur au chêne de sinople des Armoiries.

Semblable arrêté était pris à l'égard de M. Motte-Clarisse. M. Motte-Florin n'eut qu'une fille qui épousa M. de Badts et habita le château du Nazaro à Marcq-en-Barœul. M. Motte-Clarisse était le père de M. Motte-Brédart (devenu Roubaisien en 1816 lors de son mariage avec la fille de M. Brédart-Desaint) et de M. Philippe Motte-Roussel : leurs deux familles sont aujourd'hui des plus nombreuses de Roubaix et de Tourcoing. Quant au maire Louis Desurmont, nous n'avons pas de documents sur son emprisonnement, mais la tradition rapporte, qu'arrêté comme suspect, il fut condamné à mort et n'échappa à la guillotine, que grâce à l'intervention de son fils, engagé volontaire et aide-de-camp d'un général. Les triomphes de la République au dehors, n'apportaient aucun adoucissement à la loi des suspects. Les prisons de Lille, au commencement de juillet 1794, se remplissaient tous les jours davantage, quand enfin les journées des 8, 9 et 10 Thermidor (26, 27 et 28 juillet) amenèrent la chute de Robespierre et la fin de la Terreur.

TOURCOING

LES FETES DU CENTENAIRE

LA JOURNÉE DE MARDI

Aujourd'hui se clôturent les fêtes du Centenaire. L'animation n'est plus aussi grande que les jours précédents : le travail a d'ailleurs repris dans quelques établissements, et, de plus, la pluie qui ne cesse de tomber, est loin d'inviter à la promenade. On constate encore cependant assez de circulation dans les quartiers du centre et au camp qui est resté ouvert et qui obtient toujours le même succès. On pouvait craindre que la pluie ne gâtât les toiles. Il n'en a rien été heureusement jusqu'ici, et les traces d'humidité sur les cloisons ne font qu'augmenter l'illusion.

Un punch au cercle des officiers

Nous apprenons qu'un punch aura lieu au cercle des officiers samedi prochain, à neuf heures du soir, pour les états-majors de 1794 et les membres du cercle.

Les photographies du cortège

Un grand nombre de photographies du cortège historique ont été tirées pendant les journées de dimanche et lundi. Messieurs les photographes amateurs ou professionnels sont priés de vouloir bien en adresser un exemplaire à la commission de la fête du Centenaire qui désire en faire un choix pour déposer aux archives communales.

Le mouvement des voyageurs par les tramways

Voici un détail qui prouve combien a été considérable le mouvement des voyageurs que nos fêtes avaient attirés dans notre ville dimanche dernier.

La moyenne des recettes journalières à la Compagnies des tramways de Roubaix-Tourcoing est de 80 fr. par voiture : cette moyenne a atteint 180 fr. dimanche.

Une manifestation au général Souham

On sait la part considérable prise par le Cercle des officiers dans l'organisation du cortège historique. Son sympathique président, M. Georges Duvillier, s'est particulièrement beaucoup dépensé pour en assurer le succès.

Ils ont donc été heureusement inspirés ceux de ses soldats d'occasion qui, dans la soirée de lundi, ont été, au nombre de 150 environ, manifester tambours et fifres en tête, devant sa maison d'habitation et ont témoigné, par leurs chaleureux vivats, de leur profonde sympathie pour leur général.

Nous ajouterons, pour notre part, que M. Georges Duvillier avait trouvé un collaborateur précieux en M. Ernest Delmasure, qui a si bien rempli le rôle du représentant de la nation aux armées.

Un mot de félicitation enfin pour le zèle du secrétaire du Cercle, M. Victor Lemaitre.

La distribution des prix au Concours Horticole. — Quelques erreurs se sont produites lors de la distribution des récompenses ; on trouvera ci-après les rectifications.

Il y a eu aussi plusieurs omissions que nous signalons par la même occasion.

60e concours : Pour 50 variétés de roses, M. Thomas de Neuilly-sur-Thicle, 1er prix, médaille de vermeil grand module. — 90e concours : Poteaux de clôture, M. Vandaele, à Tourcoing, médaille d'argent petit module. — Hors concours : M. Degrysse-Verbrouck, pour un terme moriphon, médaille de vermeil grand module.

81 concours, M. Dubar-Delevois de Tourcoing, médaille d'or de 50 fr., pour une collection de conifères. — Hors concours, M. Piatte, instituteur à Tourcoing, exposition complète se rattachant à l'enseignement horticole, médaille d'or de 50 fr. — Hors concours, Louis Hassebroucq, médaille d'or de 50 fr.

Principaux lauréats : M. Willem, de Tourcoing, 29 concours : 14 fer prix, 9 2e et 6 3e : 1730 fr. — M. De Smet François, de Gand, 12 concours : 10 1er prix et 2 2e : 1400 fr. — M. Vincke-Dujardin, de Bruges, 7 concours : 6 1er prix et 1 2e : 1125 fr. — M. Delmasure, de Tourcoing, 5 concours : 4 1er prix et 1 2e : 500 fr. — M. Pynaert, de Gand, 7 concours : 4 1er prix et 3 2e : 400 fr. — Mlle Béra de Roubaix, 5 concours : 2 1er prix et 2 2e : 225 fr. — M. Mulié, de Neuville, 2 concours : 1 1er prix et 2 2e : 200 francs.

— L'affluence des visiteurs a été telle mardi après-midi, qu'on a dû prendre le parti d'empêcher d'entrer à certains moments; toutes les salles étaient absolument combles, et il fallait attendre que les sorties fissent un peu de vide.

Nous avons donné *hier* pour les entrées des chiffres qui n'étaient pas exacts.

Le premier jour on a encaissé 750 fr.; le dimanche 3.200 ; le lundi 2.500. Au total 6.450.

Le prix des deux premiers jours étant de 1 fr. et le lundi de 0.50 c. il y a donc eu 8.950 entrées payantes.

La tombola organisée à l'occasion du concours horticole a remporté comme toutes les autres parties des fêtes du Centenaire un éclatant succès; mardi matin on faisait reprendre chez tous les dépositaires ce qui restait des 4.000 billets et avant midi tout était enlevé. C'est bien le cas de dire qu'il n'y en a pas eu pour tous les amateurs. On a regretté de ne pas en avoir fait 2000 en plus, qu'on aurait certainement placés avec facilité. C'est 250 francs qu'on aurait pu employer en achats de plantes au profit des exposants.

La tombola a été tirée vers 7 heures sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. Masure-Six et Sénéhaz, adjoints, et en présence de MM. Vasseur, Delescluse, Huliié de Neuville et autres membres de la commission. *Les lots pourront être retirés à partir d'aujourd'hui à dix heures jusqu'à la fin de la semaine.* Il y avait 151 lots; voici les numéros gagnants :

2.103	2.348	3.161	2.433	1.322	3.337	952	2.158
1.494	3.0[illegible]	1.852	1.654	2.525	1.567	3.563	777
1.971	3.079	3.[illegible]	695	243	1.049	188	3.471
3.091	3.173	2.065	3.[illegible]	3.250	3.189	2.965	1.973
3.068	1.106	3.923	1.270	[illegible]	1.760	380	181
2.400	2.747	2.979	2.357	1.751	[illegible]	3.440	3.855
3.256	2.370	3.583	1.949	2.904	1.304	1.601	[illegible]
2.673	2.358	2.235	2.142	1.037	460	3.570	3.859
810	121	243	3.268	2.946	2.144	1.280	157
209	3.616	3.188	3.884	3.257	3.051	918	4.402
3.249	3.031	2.097	76	1.965	1.344	1.006	4.057
3.206	1.250	2.854	3.360	3.836	3.591	279	3.129
122	3.837	2.342	3.084	1.311	358	3.544	1.810
1.076	310	2.428	3.969	996	1.162	162	27
40	1.322	2.883	2.204	1.508	2.506	3.813	3.617
3.189	2.386	1.010	1.938	3.520	3.941	3.339	1.773
784	3.689	86	1.481	153	327	1.838	160
2.327	2.450	665	2.823	529	199	2.654	3.798
702	2.000	2.808	381	328	2.971		

Un écho de l'Exposition horticole. — On peut affirmer que notre Exposition d'horticulture, si intéressante et si complète, a été le triomphe de l'*orchidée* à Tourcoing.

Tous les visiteurs se sont entassés devant cette fleur merveilleuse des Tropiques que l'art horticole a multipliée en des variétés infinies.

Nous avons rendu à la riche collection de M. Gustave Vincke-Dujardin le tribut d'éloges qu'elle méritait, mais nous avons conservé aussi le souvenir des belles orchidées exposées par M. Piret, vice-président de la société d'horticulture d'Argenteuil et notamment du *Catteleya Mossiæ alba*, variété *Piret*.

Ce Catteleya est originaire du Venezuela et, jusqu'à présent, on ne trouve cette variété excessivement rare qu'aux environs de la ville de Caracas ; elle n'a été importée en Europe que depuis cinq ans, et c'est M. Piret qui le premier l'a livrée au commerce sous le nom de *Catteleya Mossiæ alba, variété Piret.*

Le distingué orchidophile d'Argenteuil a vendu les deux premières plantes, pour le prix de cinq mille francs, à MM. Witch et Cie, horticulteurs à Londres. Ces plantes étaient merveilleuses : elles ont été immédiatement revendues douze mille francs à un amateur anglais.

Cette variété a les sépales et pétales d'un blanc pur et son *labelle*, également blanc, porte dans la gorge une grande macule jaune.

« M. Piret a également introduit d'autres variétés d'*alba* qui ont d'ailleurs été fort remarquées par les connaisseurs, à notre Exposition d'horticulture.

Les funérailles de M. Bernard-Cuvillier. — Voici les discours qui ont été prononcés, mardi, sur la tombe de M. Louis Bernard-Cuvillier, et que l'abondance des matières nous a empêché de reproduire hier :

Discours du commandant Masquilier

» Messieurs,

» C'est avec une profonde émotion que le corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing a appris la mort de l'un de ses anciens commandants, M. Louis Bernard-Cuvillier. Sans doute il avait résignées ses fonctions depuis longtemps. Mais il avait rendu autrefois de tels services et il était resté si attaché à notre bataillon que nous considérions toujours comme s'il fût encore des nôtres, celui que nous avons la douleur de conduire aujourd'hui à sa dernière demeure !

» Après avoir été capitaine de la garde nationale, Louis Bernard fut nommé, en 1851, capitaine-commandant des sapeurs-pompiers de Tourcoing. La charge était lourde. Le bataillon n'était composé que d'éléments épars.

» Le matériel était insuffisant, et les ressources de la Ville, à cette époque, ne permettaient guère de le renouveler. On ne connaissait pas encore le bienfait des eaux de la Lys, et cependant les sinistres devaient augmenter, car on voyait s'élever des usines sur différents points de la ville.

» Louis Bernard se rend vite et parfaitement compte de la situation. Il renouvelle les engagements, écrit un règlement, précise toutes les manœuvres du pompier, s'occupe minutieusement du matériel et forme un excellent corps de sapeurs-pompiers. En même temps, il se fait respecter et aimer de tous ses hommes, à qui il donne l'exemple du courage et de la bravoure chaque fois que l'occasion lui en est offerte.

» Ses qualités éminentes de notre commandant ne manquèrent pas d'attirer sur lui l'attention de ses concitoyens et il ne put malgré sa modestie résister à leur vif désir de le voir devenir adjoint au maire de la ville.

» Il dut donc se séparer, après sept ans de commandement, de cette Compagnie, qu'il avait réorganisée et où il fut toujours regardé comme un père.

» Mais Louis Bernard ne cessa de nous appartir par le cœur. Il serait trop long de redire tous les services qu'il continua de nous rendre dans ses nouvelles fonctions ; il me suffira de rappeler qu'il ne manquait jamais de s'intéresser vivement à tout ce qui touchait au corps des Sapeurs Pompiers. Sa sympathie, combien de fois ne nous l'a-t-il pas témoignée ! Il savait qu'il nous faisait beaucoup de plaisir d'assister à nos banquets annuels, il n'y manquait jamais. Comme nous étions heureux de retrouver au milieu de nous la bonne et si aimable physionomie de notre ancien commandant !

» Aussi la mémoire de M. Louis Bernard restera gravée dans nos cœurs ! Nous ne l'oublierons pas partout où il a passé : au Conseil des Prud'hommes, à la Chambre de Commerce et à la Banque de France !

» Et maintenant, mon cher ami, jouissez en paix du bonheur promis à ceux qui, comme vous, ont fait le bien sur la terre. Votre vie nous servira d'exemple.

» C'est là une grande consolation pour votre famille éplorée de savoir que votre mémoire sera à jamais honorée ici-bas comme elle sera bénie là-haut. »

Discours de M. Eugène Jourdain

» Messieurs,

» L'homme de bien que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure, nous eût interdit de prononcer sur sa tombe des paroles élogieuses.

» Là où il voyait un devoir à accomplir, un acte de dévouement, il se donnait tout entier ; mais il fuyait la louange et les honneurs qui, pour d'autres, sont des récompenses...

» Et cependant il ne saurait en vouloir à ses amis, à ses collègues de la Chambre de Commerce surtout, de lui adresser ici le dernier témoignage d'une affection vive et sincère que tous nous ressentions pour lui; de lui dire le dernier adieu.

» Et d'ailleurs n'est-ce pas pour nous une mission bien douce à remplir que celle de dire à ses enfants désolés, à cette famille affligée : reprenez votre courage, relevez vos cœurs, le père qui vient de vous être si brusquement enlevé n'est pas perdu à jamais pour vous : il vivra par ses œuvres et par ses exemples ; il fut un homme juste et dévoué, utile à la patrie et à ses concitoyens..., son souvenir est impérissable !

» Et n'est ce pas aussi pour nous un devoir à l'égard de cette population et de ses nombreux amis qui nous entourent que de leur résumer en quelques mots et pour toujours ce qu'a été une vie si pleine d'enseignements.

» Louis Bernard-Cuvillier naquit à Roubaix en 1822 ; son père, qui y avait été notaire, était un homme honoré de tous, sa famille très estimée ; il fut orphelin de bonne heure et emmené dès l'âge de dix ans à Tourcoing où sa vie devait s'écouler tout entière.

» Il fit de solides études au collège de Saint-Bertin à Saint-Omer, puis à Boulogne dans un établissement ecclésiastique. En même temps que ses enseignements de la science, il y puisa les principes d'une foi robuste, d'une religion sincère et éclairée qui furent l'encouragement et le soutien de sa vie laborieuse et remplie.

» Vers l'âge de 17 ans, il se mit aux affaires et entra dans la filature de coton que dirigeait alors des membres de sa famille. Il devint, à 22 ans, le chef de cet établissement, il ne devait plus le quitter qu'en 1890, après plus de 50 années de travail opiniâtre, de luttes incessantes et de succès mérités.

» Ce qu'il fut comme patron ? Ah ! je n'ai pas à vous l'apprendre : le guide, le conseil et le véritable père de ses ouvriers.

» La grande popularité dont Bernard-Cuvillier a jouï toute sa vie sans la rechercher, les fonctions électives qu'il a longtemps, on pourrait dire continuellement, remplies et où l'estime du travailleur et l'affection de tous ses concitoyens le portaient malgré lui, n'est ce pas là le témoignage le plus sûr et le plus indiscutable ?

» Excellent organisateur, il allliait à une extrême douceur dans ses rapports une fermeté qui en imposait, une autorité qui en faisait un chef aimé et respecté.

» C'est ainsi qu'en 1847 lors de l'organisation de la Garde nationale à Tourcoing, il fut appelé tout jeune encore au commandement d'une compagnie.

» C'est ainsi que nous le voyons plus tard désigné pour reconstituer le corps des sapeurs-pompiers dont il fut le commandant pendant huit années et où il sut s'entourer d'excellents officiers qui restèrent toujours ses plus intimes amis.

» Plus tard enfin, en 1870, la Garde nationale sédentaire fut rétablie on l'acclama comme capitaine, et alors que son âge eût pu lui inspirer le désir bien légitime de laisser à d'autres cette laborieuse mission, il considéra comme un devoir d'en assumer la charge avec un dévouement et une activité dont nous nous rappelons.

» Là ne s'étaient pas bornés les services publics qui lui avaient été demandés. Conseiller municipal, puis adjoint au maire de Tourcoing de 1860 à 1865, il fit partie de l'administration de M. Roussel-Befontaine, de cette administration qui, prévoyant le développement aussi rapide qu'étonnant de l'importance industrielle et commerciale de Tourcoing, dota notre cité d'établissements florissants, de ses principales sources de revenus, assura le présent et prépara l'avenir.

» Quelques années plus tard un Tribunal de Commerce fut fondé : Louis Bernard fut élu juge parmi les premiers de la liste. Les instances les plus pressantes de ses concitoyens ne purent le décider à accepter ces honorables fonctions. Tout entier au Conseil des Prud'hommes dont il dirigea les travaux pendant 35 ans, d'abord comme vice-président, puis comme président pendant près de 25 ans, il voulut se contenter de cette magistrature, plus modeste peut-être, mais où il se savait utile.

» Il y rendit les plus grands services : avant tout il savait convaincre; et quels n'étaient pas sa joie et son bonheur lorsqu'il avait pu éviter un jugement, amener la conciliation et rétablir entre le patron et l'ouvrier la confiance et l'amitié qu'un nuage avait obscurcies.

» En 1877, les électeurs l'envoyèrent à la Chambre de commerce, chacun de nous fut heureux de ce choix si judicieux. Il prit une part très active à nos travaux et fut l'un de nos membres les plus assidus. Nommé dans les commissions importantes, il y mit bien des rapports, aussi remarquables par le bon et le travail qu'il y consacrait, que par la netteté de ses idées et la justesse de ses appréciations.

» Ainsi s'éteint un de nos collègues les plus consultés, les plus honnêtes, les plus respectés. Et ce fut pour nous un véritable chagrin [illegible] quand, en 1890, se retirant complètement des affaires, il voulut aussi nous quitter.

» Cette carrière commerciale si honorable, [illegible] le conseil de la Banque de France avait voulu l'affirmer et la récompenser en nommant dès l'année 1880 M. Bernard-Cuvillier aux fonctions de censeur de la succursale de Roubaix-Tourcoing, dont il était digne à tous égards.

» A ses concitoyens, à sa chère ville de Tourcoing, il laisse plus que des leçons et des exemples : un fils intelligent, élevé dans de solides principes à l'école d'un semblable père, ne pouvait que suivre ses traces. Bernard Cuvillier eut le bonheur de voir pendant plusieurs années son fils pratiquant au Tribunal de Commerce ses traditions d'honneur et de dévouement.

» Il en éprouva une bien douce et bien légitime satisfaction. Il considéra comme un grand honneur qui lui était accordé cette continuation du devoir qui se perpétuait dans sa famille. Bien souvent *favorisé* de ses sages conseils et de ses affectueuses confidences, je puis dire, sans craindre de nuire à sa mémoire que c'est le seul honneur qu'il ait pu ambitionner.

» Cher collègue et ami, au nom de tous les membres de la Chambre, en mon nom, je vous dis un dernier adieu ! Votre vie à laquelle n'a fait défaut aucune des vertus de l'homme privé et du bon citoyen, restera pour nous tous une leçon, un exemple ; votre nom, un de ceux dont s'honorera toujours notre ville de Tourcoing.

» La récompense, vous ne l'avez demandée ni aux clameurs de ce monde ni aux satisfactions de l'amour-propre : chrétien convaincu et pratiquant, vous l'avez espérée plus haut.

» Elle vous sera accordée ! Votre dernière parole a été un fervent acte de foi, votre dernier souffle une prière ; Dieu les a entendus.

» Adieu, Bernard-Cuvillier, adieu ! »

A propos de la mort subite de lundi. — Plusieurs consommateurs se trouvaient à l'estaminet de M. Scalbert, rue Motte pendant la courte agonie de M. Pecqueur. Voyant que le malade allait toujours en s'affaiblissant, deux braves ouvriers de Mme veuve Loridan, MM. Rogier et Ghesquière, firent observer qu'il serait prudent d'aller chercher un prêtre.

On courut en toute hâte à Saint-Christophe et M. l'abbé Lefebvre arriva à temps pour administrer l'Extrême-Onction.

Un vol dans une maison en construction. — Mardi matin, François Menet, maçon, demeurant rue de la Potente, ne retrouva pas ses outils qu'il avait laissés dans le bâtiment que M. Charles Tiberghien fait construire rue de la Vigne.

Etrange disparition. — La servante de M. Devillers, huissier rue d'Havré, Louise Beaucourt, âgée de 22 ans, n'a pas été vue depuis le 14 mai.

Boubocque. — *Un accident à la papeterie.* — Un ouvrier de la papeterie de MM. Dalle et Lecomte était occupé, mardi, à 11 heures du matin, à monter une pièce de fer à l'aide d'un cric quand l'instrument glissa et tomba sur la tête de l'ouvrier. Le malheureux dont l'état est assez grave reçoit les soins de M. Vandermeersch, médecin.

LA BATAILLE DE TOURCOING

DU 18 MAI 1794

Conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing, le 18 mai 1894, par M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé des cours préparatoires à Saint-Cyr. Une jolie brochure avec cartes. Prix : **Un franc.** En vente aux bureaux du journal, à Roubaix et à Tourcoing. Cette brochure est en vente également chez tous les libraires et au débit de tabacs de la Grande-Place, à Tourcoing.

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien

GRAND THÉATRE

DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quart

DUPUIS

et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris

DANS LES

TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jubé-Hertog.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 22 mai 1894.* — LA FRAUDE. — Arthur Demanghon, 19 ans, peigneur, à Roubaix ; Joseph Maes, 18 ans, peigneur, à Roubaix, chacun quinze jours et cinq cents francs d'amende pour importation de poivre.

POUR INFRACTION A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. — Louis Goethals, débourreur à Mouscron, deux mois ; Elisabeth Messens, ménagère à Roubaix, même peine ; Jules Quartier, charretier à Roubaix, six mois; Verstriest Bruno, à Roubaix, un mois.

UN VOISIN INCOMMODE. — Jacques Jajoud, habitant rue Duflot à Roubaix, ne fut pas peu étonné de ne plus retrouver sa montre d'argent. Il eut bientôt la certitude que l'auteur du vol était un de ses voisins, Charles Corselli, tisseur, âgé de 46 ans, lequel du reste ne nia point. Corselli est condamné à trois mois de prison.

UN TRAIN DOUBLE. — M. Verdonck, cabaretier, rue des Fleurs, avait chez lui en qualité de locataire une bobineuse d'une quarantaine d'années, Sophie Boyer, qui, un beau jour, leva la pied en emportant divers objets de literie.

Plainte ayant été portée, Sophie Boyer fut arrêtée: elle raconta que le produit de son vol, à la sortie du Mont-de-Piété, avait été partagé entre elle et deux autres personnes, l'un un tisserand de ses amis Alphonse Hollenaert, 41 ans et l'autre Elodie Schoorens, tisserande, âgée de dix-sept ans habitant Croix.

Ils sont donc trois inculpés : d'après les explications à l'audience, Hollenaert et Sophie Boyer paraissent avoir été les instigateurs du délit, la jeune Schoorens n'a joué qu'un rôle effacé, subissant l'influence de Sophie Boyer.

Il est infligé à Hollenaert quatre mois de prison et une interdiction de séjour pendant cinq ans. Quant à Sophie Boyer, elle cueille la même peine de quatre mois et Elodie Schoorens bénéficie de la loi Bérenger pour la peine d'un mois par elle encourue.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 22 mai

Présidence de M. le conseiller Bosquet

Ministère pub. : M. Schuler, substitut du procureur général

3e affaire. — **Meurtre à Neuville-les-Selesches**

Allant est condamné à huit ans de travaux forcés. Il est déclaré déchu de la puissance paternelle. Défenseur : Me Bertauld.

Audience du mercredi 23 mai

Présidence de M. le conseiller Bosquet

Ministère public : M. l'avocat-général de Savignon

1re affaire. — **Infanticide à Bellemmes-les-Harbourdin**

Le 15 janvier, Marie-Julie Wycke, âgée de 20 ans, servante en cette commune, se trouvait seule dans une buanderie. Elle prit aussitôt son enfant, une petite fille, et serait allée la jeter dans les latrines. Le petit cadavre y fut trouvé le lendemain. Le médecin légiste aurait constaté que, mis vivant dans la fosse, l'enfant y a péri par submersion.

Marie Wycke est acquittée ; défenseur Me Hattu.

2e affaire. — **Faux et banqueroute simple à Canteleu-Lambersart**

Victor-Gustave Demeyer, âgé de 31 ans, marchand de beurre, établi en 1880, ne parvenait à soutenir son commerce, depuis 1885, que par des expédients. Il recourut d'abord à des effets de complaisance. Il aurait ensuite donné à ses créanciers en paiement et mis en circulation des valeurs revêtues de fausses acceptations.

Mis en faillite le 19 janvier dernier, il laissa un actif insignifiant de 231 fr. 91, absorbé par ses créanciers privilégiés, et un passif de 19.000 fr.

Durant sa vie commerciale, il n'a jamais fait inventaire, ni tenu aucun livre. Il n'a pas fait au greffe la déclaration de la cessation de ses paiements.

Il aurait été établi par l'information et ses aveux qu'il a tenu des effets divers, cinquante effets représentant 15,350 fr et frauduleusement mentionnés comme acceptés, notamment par des cochers, des domestiques, des cabaretiers, des commerçants, même par un mort.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 22 mai.* — Hermance Delzenne, rue Cartigny cour Lepers 4. — Emma Renard, rue Turgot 17. — Georges Delaunoy, rue du Fontenoy 133. — Théophile Ollivier, rue du Fontenoy 87. — Adeline Deltombe, Hôtel-Dieu. — Auguste Nys, rue du Tilleul 372. — Julien Delescluse, rue de Lille cour Berton 3. — Alphonse Moreau, rue de la Chaussée 16. — Ferdinand Cool, rue Watt cour Petitberghien 40. — Madeleine Desmarecaux, rue du Tilleul cour Souris 1. — Eugénie Deharbrick, rue de Lannoy 215. — *Déclarations de décès.* — Néant. — *Mariages.* — Georges Motte, industriel 22 ans, boulevard Gambetta et Marie Watine, sans profession 19 ans, rue Pauvrée 5. — Pierre Laguesse, rattacheur 30 ans, rue Labruyère 60 et Rosalie Mestdagh, peigneuse 30 ans, rue Labruyère 60.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 20 mai.* — Madeleine Vandenberghe, rue de la Blanche-